



VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Un levier pour l'insertion professionnelle
des personnes en situation de handicap psychique



Messidor c'est :

- Une méthodologie innovante de transition par le travail
- Un projet dédié aux personnes en situation de handicap psychique
- Un impact social prouvé



Margaux GERMAIN
04 78 78 87 11
m.germain@messidor.asso.fr



www.messidor.asso.fr



Depuis plus de 40 ans, Messidor se bat pour faire reconnaître le potentiel des personnes en situation de handicap psychique en leur proposant un parcours de transition par le travail dans ses établissements ESAT ou Entreprise Adaptée et grâce au nouveau dispositif de l'emploi accompagné.

En 2019, Messidor renforce encore ses liens avec les entreprises pour à la fois offrir des prestations de qualité dans ses différents domaines d'activités (restauration, espaces verts, hygiène, bureautique, prestation d'équipes, etc.) et aussi obtenir des contrats de travail en milieu ordinaire à l'issue du parcours de transition des personnes en situation de handicap psychique.

G. BULLION
Président de Messidor



UN GESTE SOLIDAIRE À FORT IMPACT SOCIAL

En nous attribuant jusqu'à **5.98%** de votre taxe d'apprentissage, vous participez au financement d'un modèle de transition par le travail humaniste et innovant. Ce dernier génère un fort impact social, tant pour les personnes accompagnées que pour les entreprises avec lesquelles elles sont amenées à collaborer (prestations de services, mises à disposition, insertions).

LA FORMATION, UN VÉRITABLE OUTIL DE COMPENSATION DU HANDICAP PSYCHIQUE

Chaque année, Messidor investit plus de 200 000 euros pour renforcer l'employabilité des personnes accompagnées. Le programme de formation est construit en tenant compte des besoins spécifiques liés au handicap psychique.



VERSEZ, C'EST FACILE

1

Remplissez votre déclaration auprès de votre OCTA en désignant l'établissement Messidor de votre choix

2

Renvoyez nous le formulaire de promesse de versement pour que nous puissions en assurer le suivi et vous en remercier !

Versement à effectuer au plus tard le 1^{er} mars 2019.

Les Etablissements et Service d'Aide par le Travail n'ont pas de code UAI (Unité Administrative Immatriculée) attribué. Les coordonnées de l'ESAT choisi suffisent.



LES PRINCIPAUX OBJECTIFS :

1

Favoriser l'évolution personnelle en améliorant les "savoir-être"

Exemple : atelier de communication, confiance en soi et attitude positive, image professionnelle et tenue adaptée.

2

Développer l'autonomie en travaillant sur les savoirs généraux, les déplacements, etc.

Exemple : repérage des savoirs de base, remise à niveau en français et maths, Permis B, BSR.

3

Développer les "savoir-faire" et les aptitudes professionnelles.

Exemple : formations maîtrise des outils bureautiques, des outils graphiques, des outils du Web, connaissance de la chaîne graphique, connaissance des produits d'entretien, techniques de base cuisine, techniques nettoyage de vitres, maçonnerie paysagère, qualité/contrôle.

4

Préparer aux exigences professionnelles et réglementaires du milieu ordinaire de travail

Exemple : formations agent de sécurité, aide magasinier, gestion de stock informatisée, premiers secours, préparateur de commande en entrepôt, agent de restauration, horticulture, spécialisation accueil en point de vente.

LES ÉTABLISSEMENTS MESSIDOR

ESAT Messidor 26 : 87/89 rue Léon Gaumont - 26000 Valence

ESAT Messidor 38 : 2 rue de Mayencin 38400 St-Martin-d'Hères

ESAT Messidor 42 : 4 impasse Cotton 42300 Roanne

ESAT Messidor 74 : 9 avenue du Pont de Tasset - 74960 Annecy

ESAT Messidor 69 : 106 av. Franklin Roosevelt 69120 Vaulx-en-Velin

ESAT Messidor 17 : Z.A. du Pont Neuf 5 rue de Touboulic - 17300 Rochefort

ILS NOUS ONT SOUTENUS EN 2018





Le décret N°2014-985 du 18 août 2014 relatif à la taxe d'apprentissage permet aux ESAT habilités de percevoir jusqu'à 26 % du Hors Quota de 23 %, soit 5.98 % de la base totale (catégorie A ou B). Messidor est agréée par arrêté préfectoral pour percevoir cette contribution.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

0.68 % masse salariale
(base brute sécurité sociale)

| 51 % | QUOTA 26 % | HORS QUOTA (BARÈME) 23 % |
|-----------------------|---------------|---|
| FRACTION RÉGIONALE | APPRENTISSAGE | ACTIVITÉS DÉROGATOIRES = MESSIDOR DU HORS QUOTA 26% |

Participons ensemble à renforcer
l'inclusion professionnelle des personnes
en situation de handicap psychique
dans le milieu ordinaire du travail.

Parce que personne n'est inemployable ...

@ Margaux GERMAIN
04 78 78 87 11
04 78 78 34 85
m.germain@messidor.asso.fr

 www.messidor.asso.fr